



## FORMULAIRE DE RECONNAISSANCE

### CODE DE VALEURS ET D'ETHIQUE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Le nouveau *Code de valeurs et d'éthique du ministère de la Justice* est entré en vigueur le 26 février 2013. Tous les employés doivent respecter le nouveau code. Le *Code de valeurs et d'éthique du secteur public* et la *Politique sur les conflits d'intérêts et l'après-mandat* ont été intégrés au *Code de valeurs et d'éthique du ministère de la Justice*. Le *Code de valeurs et d'éthique du ministère de la Justice* fait partie des vos conditions d'emploi. En signant ce formulaire de reconnaissance, vous acceptez de respecter les exigences comprises dans le *Code de valeurs et d'éthique du ministère de la Justice* à titre de conditions d'emploi.

Je comprends et reconnais que le *Code de valeurs et d'éthique du ministère de la Justice* est une condition de mon emploi. Si je suis membre d'un syndicat qui est actuellement dans une ronde de négociation, je comprends et reconnais que le *Code de valeurs et d'éthique du secteur public* et que les chapitres 2, 3 ainsi que l'Annexe A du *Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique de 2003* sont présentement des conditions d'emploi. Lorsque ma nouvelle convention collective sera signée, le *Code de valeurs et d'éthique du ministère de la Justice* remplacera les codes précédents et fera partie de mes conditions d'emploi.

Prénom: \_\_\_\_\_  
 Nom: \_\_\_\_\_  
 Titre: \_\_\_\_\_  
 Section: \_\_\_\_\_  
 Région: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
**Signature**

\_\_\_\_\_  
**Date**

Pour toute information additionnelle, prière de communiquer avec le Centre pour l'éthique, la gestion des conflits et le mieux-être (v&e@justice.gc.ca).

